

Acte de décès de KERRIOU Jean [1100]

Ce jour huitième janvier mil sept cent quarante et trois, le corps de Jean KERRIOU, veuf de défunte Marie BARON, du lieu de Travuel sur cette trève, décédé le jour d'hier après avoir reçu les sacrements, a été inhumé en cette église par le prier curé, et ont assisté au convoi ses enfants et autres qui ne signent en foi de quoi j'ai signé an ladite qualité et nom.